

N° 29 Juin 2025

"Gouvernance des territoires"



Numéro Thématique

"Gouvernance des territoires"

Revue Scientifique du



Laboratoire
Ville Société Territoire
(laboVST)

*Le
Journal
des
Sciences
Sociales*

N°29 - Juin 2025

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire

www.labo-vst.org

Le Journal des Sciences Sociales

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

Impact factor 2025 : 6.839

Impact factor 2024 : 5.46

Impact factor 2023 : 3.379

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

Le Journal des Sciences Sociales

revueljss2@gmail.com

www.labo-vst.org

LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci
- Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane
Ouattara,), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi_brou@uao.edu.ci
- Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-
socio.org
- Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr
- Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr
- Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af_vanga@yahoo.fr

COMITE EDITORIAL

Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr
ou affou@ird.ci

Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,
Bouaké, (00225)0103192952, Email assueyao@yahoo.fr
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : attien_2@yahoo.fr
Yapi Atsé Calvin, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,
(00225)0707996683, E-mail : atsecalvinyapi@gmail.com
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:
yassiga@gmail.com

Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,
E-mail : bohounse@yahoo.fr

COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

SOMMAIRE

		Pages
SILUE Nahoua Karim	Le HCR et la gestion des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire (1990-2012)	9
Maxime YAPI Kouadio Thomas KOUASSI Issoufou DIALLO	Appuis à l'éducation et à la formation dans l'autonomisation des femmes du département de Kaniasso (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	20
KONAN Kouamé Hyacinthe	Les communautés peulhs dans les territoires frontaliers au nord de la cote d'ivoire : entre stigmatisation et problèmes d'intégration	33
Sylvestre TCHAN BI MEITE Youssouf	Le leadership des organisations syndicales « solidaires » à l'épreuve de la gouvernance hybride des espaces de copropriété dans les quartiers d'habitat social à Abidjan	44
Benoit Bertrand ASSAMBA	Platon et le fondement de l'éthique républicaine dans la république	57
André G. Le Brun BIVEGUE-BIVEGUE Jean-Claude NDONG MBA	Croissance urbaine et enjeux environnementaux: l'exemple de la ville d'Oyem (Gabon)	72
BELLO ADAMOU Mahamadou	La construction des lieux de culte à l'université Abdou Moumouni de Niamey au Niger : de la concurrence entre associations à la communautarisation de l'espace universitaire	82
Habibou OUEDRAOGO	Gouvernance locale ou résilience territoriale : quels défis pour la décentralisation dans un contexte d'insécurité dans le centre-nord du Burkina Faso ?	96
Princillia Ermélynda EKOMBENG BIYOGO Léandre Edgard NDJAMBOU	Les impacts environnementaux et sécuritaires du transport des hydrocarbures au Gabon	107
Kouamé Firmin KOSSONOU Akoua A. ADAYÉ	Dérèglement climatique et adaptations des agriculteurs de la région de l'Agnéby-Tiassa (Sud de la Côte d'Ivoire)	119
Nasser SERHAN	Caractéristiques sociodémographiques et économiques des émigrés irréguliers de Daloa	138

Tchan André DOHO BI	Structuration des infrastructures routières et mobilité des populations dans la commune de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	153
Affouet A-M N'DRI	Optimisation de la gestion des eaux par l'internet des objets dans la commune du Plateau (Abidjan)	166
Marc A. AMALAMAN Logbon KARIDIOULA DELY Iba Dieudonné	Renforcement des infrastructures hydrauliques dans la région du Bélier (Centre de la Côte d'Ivoire).	179
COULIBALY Sidiki Yousseuf	Systèmes de production des légumes sur l'estran lagunaire de la Brigade de la gendarmerie de Cocody (Abidjan- Côte d'Ivoire)	190
Fanta TRAORE Kobenan C. Venance KOUASSI Kolotioloma H. TUO Alain F. LOUKOU	Mobilité urbaine intelligente à Bouaké : enjeux et défis des Services de VTC	201
Mathias Y. LOUKOU H. Boni PKANGBA	Analyse de la mutation territoriale et enjeu de communication sociale dans le développement des villages AVB (Autorité de l'Aménagement de la Vallée du Bandama) centre de la Côte d'Ivoire : cas de Kongobo et de Fitabro de la sous-préfecture de Béoumi	215
TANO K. Perèze KOUADIO N. Arsène DIARRASSOUBA Bazoumana	Gouvernance urbaine à l'épreuve des pratiques informelles dans la cité portuaire de San Pedro (Côte d'Ivoire)	228
N'Guessan Séraphin BOHOUSOU Amin Prisca KOFFI Atsé Calvin YAPI	Offre éducative privée et accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire dans la ville de Gagnoa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	240
Guy M. E. AFFORO Yao J-Aimé ASSUÉ Brou Émile KOFFI	Entrepreneuriat des femmes face à la pauvreté dans l'espace rural de la commune de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	252
Abdoul G. KABA Mamadi KANTE Aboubacar SOUMAH	« Participation citoyenne et gouvernance locale en Guinée : cas de la commune urbaine de Siguiri en illustration ».	265

Seydou DIARRA Didier K. KONAN K. Issa SORO N. ASSI-KAUDJHIS	Gouvernance décentralisée face au défi du développement à Songon : quelle efficacité de la finance communale ?	281
T. Maximin SOMDA Jean Paulin KI Joël DABIRÉ Patrice TOE	Perceptions sociales et mécanismes de préservation et de protection par les villages de Konrombere et de Tani du corridor forestier de la boucle du Mouhoun au Burkina Faso	296
Georges KOUAME	Regroupement des villages, gouvernance foncière et conflits territoriaux dans la sous-préfecture de N'Guessankro, dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire).	309
Estelle Zuo Epse DIATE	Impacts socio-économiques des activités touristiques dans le développement de la ville de Ferkessédougou (Côte d'Ivoire)	320
Akoissi I. Natacha YAO-ASSAHI Kouassi Paul ANOH Yapo B. OSSEY	Gestion des risques industriels à Abidjan sud : une faible implication des acteurs en question	331
Etelly N. KOUADIO Ali DIARRA	Stratégie de résilience à la problématique d'accès aux ressources en eau en milieu rural dans le bassin de la Lobo (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire).	348
Célestin D. NIAMA	La décentralisation ou gouvernance locale en République du Congo : une pratique à l'envers (1992-2022)	361
El Hadji Rawane BA	Territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal : quand le global l'emporte sur le local dans les communes de Parcelles Assainies (PA) et Gueule Tapee-Fass-Colobane (GTFC)	372
TANOAH A. Fernand BIKPO-KOFFIE C. YASSI Gilbert Assi	Gestion des déchets scolaires et dégradation de l'environnement des lycées publics d'Abobo	390
Solenko Gnenda	Évolution institutionnelle du Togo de 1991 à nos jours : entre ruptures et continuités, le jeu des acteurs	398
Koffi Landry DIBY Brou Émile KOFFI Yao J-Aimé ASSUÉ	Impacts de la dynamique territoriale sur la gestion foncière rurale dans le département de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	409

Offre éducative privée et accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire dans la ville de Gagnoa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)

Private educational provision and economic access of households to secondary education in the town of Gagnoa (West-Central Ivory Coast)

N'Guessan Séraphin BOHOUSOU

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / Labo VST

Email : bohounse@yahoo.fr

Amoin Prisca KOFFI

Doctorante, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / Labo VST

Email : amoinprisca84@gmail.com

Atsé Calvin YAPI

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) / Labo VST

Email : atsécalvinyapi@gmail.com

Résumé

L'accès aux écoles secondaires privées à Gagnoa reste marqué par de profondes inégalités socio-économiques. Bien que l'offre éducative privée soit en forte expansion pour répondre à la demande scolaire, elle demeure peu accessible pour une grande partie de la population aux revenus modestes. Ce travail vise ainsi à analyser la relation entre l'offre éducative et l'accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire privé dans la ville de Gagnoa. La méthodologie de recherche repose sur la recherche documentaire, l'entretien et l'enquête par questionnaire adressée à 378 chefs de ménages déterminés à partir de la technique d'échantillonnage par quotas. Les résultats relèvent un foisonnement d'établissements secondaires privés avec un total de 41 offrant une couverture spatiale équilibrée en termes d'écoles secondaires privées. L'étude a aussi montré que 43% des parents des élèves du secondaire privé ont des revenus mensuels en dessous du SMIG ivoirien fixé à 75 000 FCFA ce qui influencent le niveau d'accessibilité de leurs progénitures aux établissements privés. L'étude a enfin révélé que, les coûts élevés des frais d'inscription dans l'enseignement secondaire privé, représente une contrainte pour de nombreux parents d'élèves, car 75% des parents d'élèves enquêtés éprouvent des difficultés à payer les frais de scolarité de leurs enfants.

Mots clés : Offre éducative privée, enseignement secondaire, Gagnoa, Côte d'Ivoire

Abstract

Access to private secondary schools in Gagnoa remains marked by profound socio-economic inequalities. Although private education provision is expanding rapidly to meet demand, it remains inaccessible to a large proportion of the population on modest incomes. The aim of this study is to analyse the relationship between educational provision and household affordability of private secondary education in the town of Gagnoa. The research methodology is based on documentary research, interviews and a questionnaire survey sent to 378 heads of household determined using the quota sampling technique. The results show that there is an abundance of private secondary schools, with a total of 41 offering balanced coverage in terms of private secondary schools. The study also showed that 43% of the parents of private secondary school pupils have monthly incomes below the Ivorian minimum wage, set at 75,000 FCFA what influence the level of accessibility of their offspring to private establishments. Lastly, the study revealed that the high cost of enrolment fees in private secondary education represents a constraint for many parents of pupils, as 75% of the parents of pupils surveyed have difficulty paying their children's school fees.

Key words: Private educational provision, secondary education, Gagnoa, Côte d'Ivoire.

Introduction

L'éducation est universellement considérée comme l'un des leviers de tout développement. Raison pour laquelle, l'éducation représente une préoccupation pour tous les dirigeants du monde.

En Afrique comme partout ailleurs, tous aspirent à un accès équitable et inclusif à l'éducation. C'est pourquoi, au sommet sur le développement durable tenu le 25 septembre 2015, les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont la Côte d'Ivoire, ont adopté un nouveau programme comportant 17 objectifs au nombre desquels figure celui relatif à l'éducation (D. C. Traoré, 2018, p. 8). Dans le domaine éducatif, l'objectif visé par (l'ODD) est d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie UNICEF (2014, p. 7). L'éducation est donc devenue un droit à la fois fondamental et vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés.

En Côte d'Ivoire, la forte croissance spatiale et démographique des villes représente un défi majeur en termes d'éducation. En effet, le pays est passé d'un taux d'urbanisation de 42,5% en 1998 à 52,5% en 2021 soit une hausse de 10 points de pourcentage entre ces deux dates (ANStat 2021, p. 33). Dans ces conditions, la planification devient difficile surtout dans le domaine éducatif.

Gagnoa, ville située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire connaît depuis l'indépendance du pays en 1960, une forte croissance urbaine. La population est passée de 107 124 habitants en 1998 à 212 489 habitants en 2021 (ANStat, 2021, p.34). Cette forte croissance démographique composée majoritairement de jeunes augmente les besoins en éducation que les établissements publics n'arrivent pas à satisfaire. Pour accroître les offres en infrastructures éducatives, de nombreux établissements secondaires privés sont créés pour résorber le déficit. Ainsi, dans la ville de Gagnoa, le secteur de l'enseignement secondaire privé assure la scolarisation de 21 539 élèves, soit 62% des élèves du secondaire (DRENA, 2024). Toutefois, la multiplicité des établissements secondaires privés ne garantit pas une accessibilité équitable pour tous les ménages, surtout ceux à faibles revenus. Des disparités persistent dans l'accès effectif à cet ordre d'enseignement en raison des conditions économiques des ménages. De nombreux parents d'élèves de la ville de Gagnoa peinent à inscrire leurs progénitures dans les établissements secondaires privés à cause des frais de scolarité jugés trop élevés.

Pourtant, des efforts ont été déployés par l'État dans le secteur éducatif pour assurer un accès inclusif et accessible à l'éducation. Pour ce faire, l'État a supprimé les frais de COGES depuis la rentrée scolaire 2021-2022 (DRENA, 2024). Le conseil régional de la Région du Goh de son côté, offre à la demande, des subventions de prise en charge aux élèves du secondaire privé ayant des parents démunis. De 2021 à 2023, ce sont 1 987 élèves des établissements secondaires privés de Gagnoa qui ont bénéficié de bons de prise en charge d'une valeur de 130 220 000 FCFA (Chef de Service Planification du Conseil Régional du Goh, 2024).

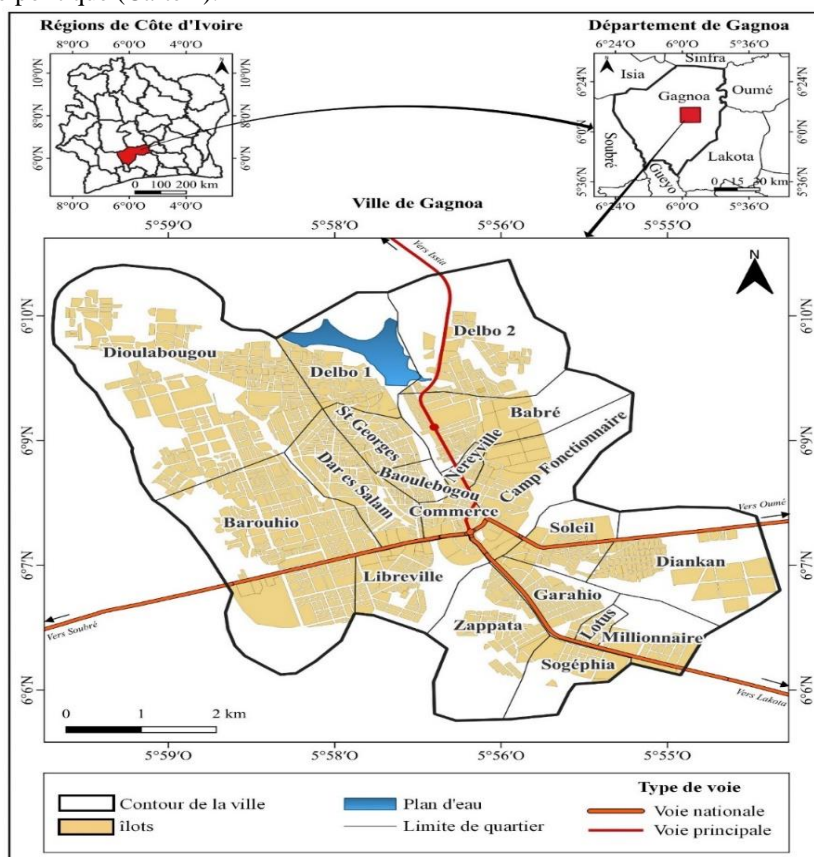
Malgré les efforts consentis par l'État et les élus locaux pour soulager financièrement les parents d'élèves, ceux-ci éprouvent toujours des difficultés à scolariser leurs enfants dans les établissements secondaires privés. Ainsi, le problème soulevé par ce sujet est l'inaccessibilité économique à l'enseignement secondaire privé à Gagnoa. De ce problème découle la question centrale, comment l'offre éducative privée disponible dans la ville de Gagnoa répond-elle aux contraintes économiques des ménages pour un accès effectif à l'enseignement secondaire ? L'objectif visé est d'analyser la relation entre l'offre éducative privée et l'accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire dans la ville de Gagnoa. Pour atteindre cet objectif, l'étude de façon spécifique vise d'abord, à identifier les composantes et la répartition spatiale de l'offre éducative privée de la ville de Gagnoa, ensuite, à examiner les conditions économiques des ménages et leurs stratégies d'accès à l'enseignement secondaire privé. Enfin, à évaluer les principaux obstacles économiques à l'accès des élèves à l'enseignement secondaire privé.

1. Outils et méthodes

1.1. Présentation de l'espace d'étude

Gagnoa, Chef-lieu de la Région du Goh est une ville située au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, entre le 6°07'54'' de latitude nord et 5°57'02'' de longitude ouest. La ville se situe

à environ 288 km de la capitale économique Abidjan et à 139 km de Yamoussoukro, la capitale politique (Carte 1).



Carte 1 : Localisation de la ville de Gagnoa

Source : INS, 2021

Réalisation : A.P. KOFFI, 2024

La ville de Gagnoa est limitée au sud par la ville de Lakota, au nord par la ville d'Oumé et à l'ouest par la ville de Soubré. Sa position géographique exerce un fort pouvoir d'attraction sur les populations des localités environnantes. Son statut de chef-lieu de région et de district lui permet d'assurer un rôle majeur dans le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire.

1.2. Méthodes

La collecte de données pour s'est faite en deux phases. Il s'agit de la recherche documentaire pour la collecte des données secondaires et l'enquête de terrain pour la collecte des données primaires.

La recherche documentaire a consisté à la lecture de divers ouvrages scientifiques (articles, mémoires, thèses, rapports) se rapportant à l'accessibilité aux établissements scolaires. Ces écrits ont permis de structurer la réflexion sur le problème de l'inaccessibilité économique à l'enseignement secondaire privé à Gagnoa. Pour la phase de l'enquête de terrain, des guides d'entretiens ont été adressés au Directeur Régional du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), ainsi qu'à cinq chefs d'établissements secondaires privés.

Pour le questionnaire, nous nous sommes appuyés sur les données de l'ANStat, 2021 relatives à la répartition de la population par quartier et ménages de la ville de Gagnoa, car notre population cible est les ménages ayant répondu avoir au moins un élève dans les établissements secondaires privés. La ville de Gagnoa compte au total 43 352 ménages (ANStat, 2021) représentant notre population mère. N'ayant pas le temps matériel et les moyens financiers qu'exige une étude exhaustive, nous avons décidé de mener l'enquête sur échantillon représentatif de 24 269 ménages répartis dans huit (08) quartiers. La technique d'échantillonnage par choix raisonné a été utilisée pour sélectionner les quartiers selon des critères précis. Ce sont : la situation géographique du quartier (couronne centrale, péricentrale et périphérique), le volume de la population à travers les ménages, le niveau de revenu des ménages des quartiers (faible, moyen, élevé) et la présence d'un établissement

secondaire privé. Pour déterminer la taille de l'échantillon à enquêter, nous nous sommes appuyés sur la formule de A. EL MARHOUM (2019, p.11):

$$n = \frac{Z^2 (PQ)N}{[e^2(N - 1) + Z^2(PQ)]}$$

n= Taille de l'échantillon

N= Taille de la population cible. Pour la présente étude, N est estimé à 24 269.

Z= Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;

e= Marge d'erreur ;

P= Proportion de ménage supposé avoir les caractères recherchés. Cette proportion varie entre 0,05 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5) ; Q= 1-P

Application de la formule

$$n = \frac{(1,96)^2(0,5 * 0,5)(24269)}{((0,05)^2(24269 - 1) + (1,96)^2(0,5 * 0,5))}$$

n = 378 ménages

Ayant obtenu l'échantillon qui est de 378 ménages, nous avons par la suite, appliqué la technique d'échantillonnage par quotas afin de respecter les différentes proportions de la population (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du nombre de ménages enquêtés par quartier

Quartier à enquêtés	Nombre total de ménages par quartiers enquêtés	Nombre de chefs de ménages enquêtés
Dar es Salam	9091	141
Dioulabougou	7382	115
Soleil	2351	37
Zapata	2058	32
Babré	1498	23
Libréville	785	12
Millionnaire	749	12
Camp fonctionnaire	355	6
Total	24 269	378

Source : ANStat, 2021

1.3. Traitement des données

Les informations recueillies ont été organisées et traitées sous forme de texte, d'analyse statistique et de cartographie.

Les textes ont été saisis dans le logiciel Microsoft Word 2013. Le traitement statistique des données quantitatives obtenues sur le terrain a été fait à l'aide des logiciels Excel et SPSS. Le logiciel Microsoft Excel version 2013 a permis la réalisation des tableaux, des courbes d'évolution. Le traitement cartographique s'est fait avec les logiciels, Arcgis 10.3 et Qgis 3.20.

2. Résultats

2.1. État des lieux de l'offre éducative privée dans la ville de Gagnoa

2.1.1. Gagnoa, une ville à forte concentration d'établissements secondaires privés

La ville de Gagnoa compte au total 41 établissements secondaires privés répartis dans presque tous les quartiers. Le tableau 2 qui suit présente la répartition des établissements secondaire par quartiers selon leurs typologies.

Tableau 2 : Répartition des établissements secondaires privés par quartiers de la ville de Gagnoa

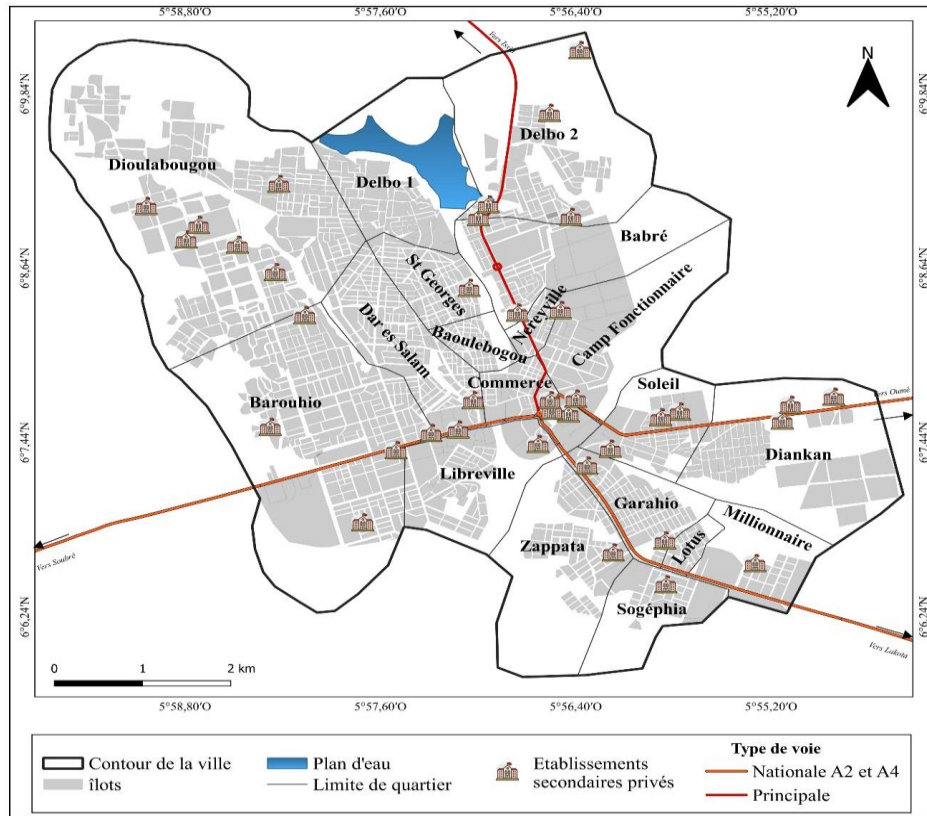
N°	Quartier	Nombre d'établissement par typologie		Effectif total
		Privés laïcs	Privés confessionnels	
1	Babre	2	-	2
2	Saint George	1	-	1
3	Barouhio	3	-	3
4	Camp Fonctionnaire	2	-	2
5	Dar es Salam	1	1	2
6	Delbo 2	4	-	4
7	Dianka	2	-	2
8	Dioulabougou	6	2	8
9	Commerce	3	1	4
10	Garahio	3	-	3
11	Nerayville	1	-	1
12	Libreville	-	1	1
13	Millionnaire	2	-	2
14	Soleil	4	-	4
15	Sogephia	1	-	1
16	Zapata	1	-	1
	TOTAL	36	05	41

Source : DRENA GAGNOA, 2024

Le tableau 2 est une liste exhaustive des établissements secondaires privés de la ville de Gagnoa. Cette liste présente le nombre d'établissements secondaires privés par quartier, selon le statut juridique (Laïc ou confessionnel). Ce sont au total, 41 établissements qui sont repartis dans la ville. Il ressort du tableau que les établissements secondaires privés laïcs avec un effectif de 36 dominant contre 5 confessionnels. La création des écoles secondaires privées à Gagnoa débute timidement juste après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960. L'ouverture du Collège Catholique Saint Jean en 1962 donne le ton. Il s'en suit, l'ouverture en 1964, du Collège Enfant Jésus et en 1981 du Collège Catholique Roger Duquesne. Ce n'est qu'à partir de 2002, que la ville de Gagnoa connaît une floraison d'établissements secondaires privés. Aujourd'hui, chaque quartier de la ville abrite au moins une école secondaire privée. En 2024, ces établissements comptaient 525 classes pédagogiques, 580 salles physiques et 88 laboratoires et 21 539 élèves, soit 62% des élèves du secondaire de la ville (DRENA, 2024).

2.1.2. Une couverture territoriale équilibrée en établissements secondaires privés à Gagnoa

L'offre en établissements scolaires secondaires privés dans la ville de Gagnoa est satisfaisante comme le présente la carte scolaire du secondaire privé de la ville (Carte 2).



Sources : INS 2021 ; DRENA 2024

réalisation : A.P. KOFFI, 2024

Carte 2 : Distribution spatiale des établissements secondaires privés à Gagnoa

La carte 2 présente la distribution spatiale des établissements scolaires secondaires privés dans la ville de Gagnoa. Ce sont 41 établissements secondaires privés sont répartis dans les quartiers de la ville. Ils offrent à la ville une couverture homogène en école secondaire. Le quartier Dioulabougou compte le plus d'écoles secondaires privées avec un total de 8 établissements. Cette situation pourrait s'expliquer par la forte concentration humaine, car ce quartier regroupe 7382 ménages. Il est suivi des quartiers Delbo 2, commerce et Soleil, qui disposent chacun 4 établissements. La position des deux derniers quartiers cités situés dans la couronne centrale pourrait expliquer la présence de ces établissements. Il ressort de cette distribution que, les quartiers à forte démographie abritent plus d'établissements secondaires privés. Par contre, ceux à faible démographie tels que SOGEFIHA, Millionnaire, Nerayville et Saint George sont moins desservis en écoles secondaires privées. La démographie est donc un facteur principal dans la mise en place des établissements secondaires privés. La photo qui suit présente le Collège Moderne Zady situé au quartier Soleil (Photo 1).



Photo 1 : Collège moderne Zady Gagnoa

Prise de vue : A P. KOFFI, Mars 2024

La photo 1 présente le collège moderne Zady de Gagnoa. Cet établissement privé situé au quartier soleil, figure parmi les premières écoles privées de la ville. Ouvert en 1984, le collège Zady comptait durant l'année scolaire 2023-2024, 712 élèves composés d'affectés et de non affectés.

2.1.3 Diverses raisons à la base du choix des établissements privés

Les parents des élèves du secondaire privé évoquent diverses raisons qui motivent leur choix pour les établissements privés. Ces raisons sont présentées par la figure 1.

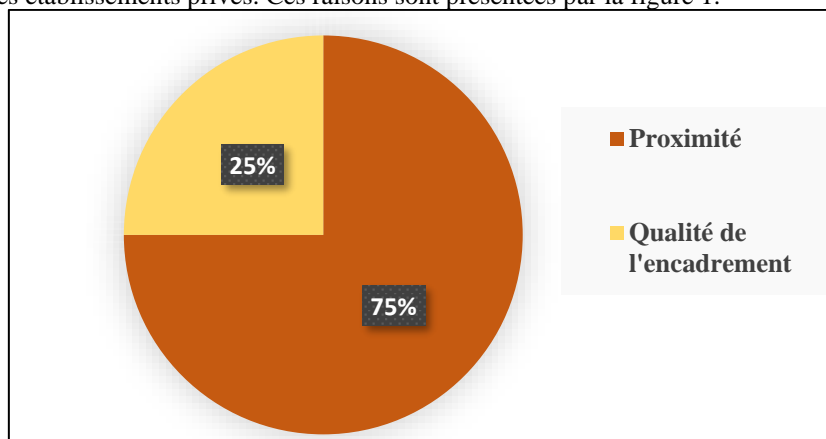


Figure 1 : Raisons du choix des écoles secondaires privées par les parents à Gagnoa

Source : Nos enquêtes Mars 2024

La figure 1 relève deux raisons principales qui motivent le choix des parents pour les établissements secondaires privés. La proximité de l'école et la qualité de l'encadrement sont les raisons qui sous-tendent le choix des parents pour les écoles secondaires privées. En effet, 75% estiment que la proximité est la raison qui justifie leur choix, contre 25% pour qui le choix se justifie par la qualité de l'encadrement dans ces écoles. Pour de nombreux parents à Gagnoa, la proximité de l'école avec le domicile est un facteur qui contribue à la réussite scolaire. De plus, le niveau d'encadrement des élèves dans les établissements secondaires privés est meilleur qu'au public, car les effectifs dans les salles de classe respectent les normes.

2.2. Conditions financières des chefs de ménages, une contrainte dans l'accès à l'enseignement privé

2.2.1 Des parents d'élèves au profil professionnel varié

Les parents d'élèves du secondaire privé ont des profils professionnels divers. Les différentes catégories socioprofessionnelles des parents des élèves du privé sont présentées par la figure 1.

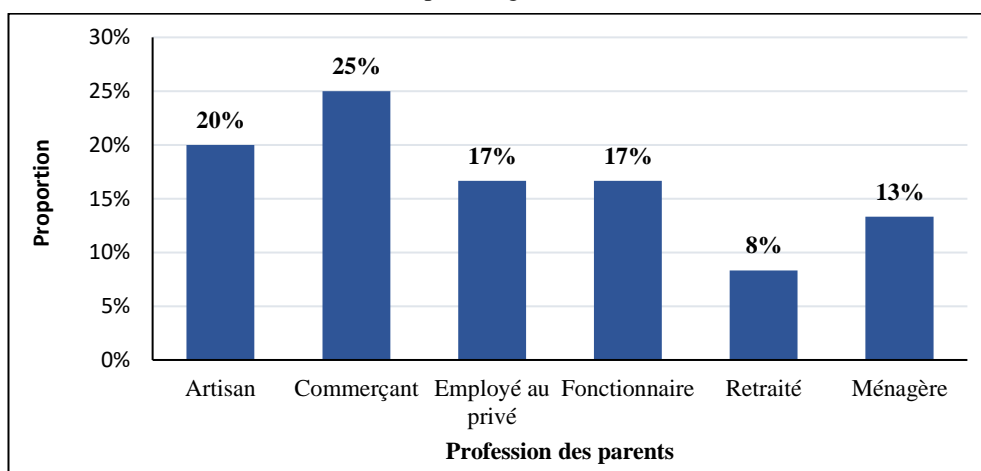


Figure 2 : Répartition des parents d'élèves par statut professionnel

Source : Nos enquêtes, Mars 2024

La figure 1 révèle que les chefs de ménages, parents d'élèves au secondaire ont différents statuts professionnels. En termes de proportion, 20% sont des artisans, 25% sont des commerçants, 17% sont respectivement fonctionnaires et employés au privé, 13% sont ménagères et 8% sont des retraités. Dans l'ensemble, le profil professionnel des parents est dominé par l'exercice de petits métiers. Les profils professionnels ainsi dévoilés, l'analyse des revenus mensuels s'impose pour évaluer le niveau d'accessibilité économique de ces familles aux écoles secondaires privées.

2.2.2 Des parents d'élèves aux revenus mensuels en dessous du SMIG

Le revenu mensuel des parents est un indicateur qui impacte le niveau d'accessibilité économique aux établissements scolaires secondaires par les familles. Les revenus mensuels des parents d'élèves du privé sont présentés par la (Figure 2).

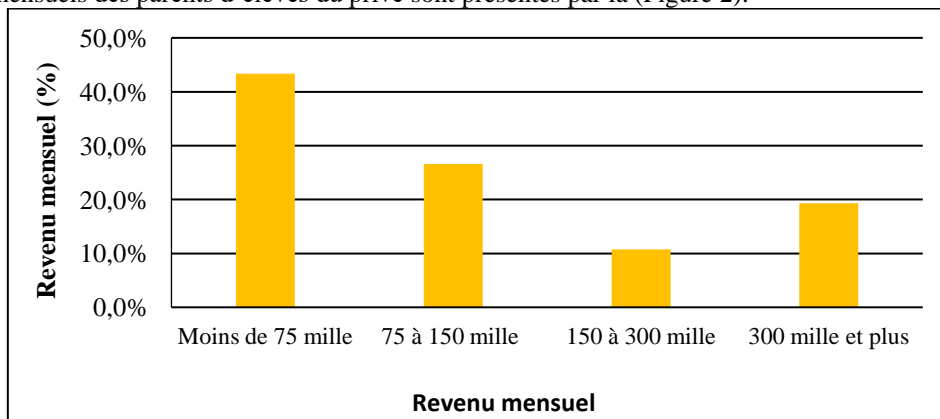


Figure 3 : Revenu mensuel des parents d'élèves du privé

Source : Nos enquêtes, Mars, 2024

La figure 2 présente les revenus mensuels des parents des élèves du secondaire privé à Gagnoa. Il ressort que 43,3% des parents ont des revenus mensuels inférieurs au SMIG ivoirien de 75 000 FCFA. Les parents ayant un revenu mensuel compris entre 75 000 et 150 000 FCFA représentent 26,6%, 10,7% gagnent 150 000 FCFA à 300 000 FCFA et 19,3% perçoivent 300 000 FCFA et plus. La situation financière des chefs de ménage est peu reluisante. La faiblesse des revenus s'explique, selon les enquêtés, par exercice de petits métiers comme l'artisanat, la ferronnerie, la maçonnerie, la plomberie où la pratique d'activités commerciales à revenus modeste.

2.3. De nombreux obstacles économiques dans l'accès aux écoles secondaires privées

2.3.1. Des frais de scolarité variés et relativement élevés

Dans la ville de Gagnoa, les établissements secondaires privés n'affichent pas tous les mêmes frais d'inscription. Les écoles privées confessionnelles catholiques affichent généralement des frais d'inscriptions supérieurs à ceux des établissements secondaires privés laïcs. Les différents coûts de scolarités des établissements secondaires privés confessionnels et laïcs sont présentés dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3 : Coûts de scolarité dans les écoles secondaires privées de Gagnoa selon le statut confessionnel, le statut et le niveau de l'élève

STATUT ÉLÈVE	COÛTS DE SCOLARITÉ (FCFA)					
	Écoles privées laïcs		Écoles privées confessionnelles catholiques		Écoles privées confessionnelles islamiques	
	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	1 ^{er} cycle	2 nd cycle	1 ^{er} cycle	2 nd cycle
Affecté	35 000 à 57 000	60 000 à 70 000	77 000 à 132 000	98 000 à 150 000	37 000	44 000
Non affecté	75 000 à 120 000	150 000 à 180 000	180 000 à 200 000	250 000 à 308 000	92 000 à 102 000	107 000 à 117 000

Sources : DRENA 2024, Nos enquêtes de terrain 2024

Le tableau 3 présente les coûts de scolarité dans les établissements secondaires privés par statut confessionnel de l'école et par statut et niveau de l'élève. L'analyse du tableau montre

que les écoles confessionnelles catholiques affichent des coûts de scolarité plus élevé que les autres. Dans les 3 écoles secondaires Catholiques de Gagnoa, le coût de la scolarité pour les élèves affectés au 1^{er} cycle est de 77 000 FCFA au Collège Catholique Roger Duquesne, 80 000 FCFA au Collège Enfant Jésus et de 132 000 FCFA au Collège Saint Jean. Quant aux élèves non affectés, la scolarité au 1^{er} cycle est de 180 000 FCFA au CCRD, de 160 000 FCFA au Collège Enfant Jésus et de 200 000 FCFA au Collège Saint Jean.

Au 2nd cycle, les affectés payent 98 000 FCFA au CCRD, 120 000 FCFA à Enfant Jésus et 150 000 FCFA au collège Saint-Jean. Le frais d'écolage des non affectés est de 250 000 FCFA au CCRD, 270 000 FCFA au collège Enfant Jésus et de 308 000 FCFA au collège Saint-Jean. Cependant, parmi les établissements catholiques, le plus cher reste le Collège Saint-Jean, considéré comme une école d'excellence au regard de ses performances enregistrées aux examens.

Les établissements privés laïcs présentent des frais d'inscription moins élevés que ceux des écoles confessionnelles catholiques. Ces frais sont compris entre 35 000 FCFA et 180 000 FCFA selon le cycle et le statut de l'élève. Ainsi, au 1^{er} cycle, les élèves affectés dans les établissements secondaires laïcs payent entre 35 000 et 57 000 FCFA comme frais d'inscription. Par contre, les élèves non affectés du même cycle s'acquittent d'un montant variant entre 75 000 et 120 000 pour s'inscrire. Au 2nd cycle, les élèves affectés payent entre 60 000 à 70 000 FCFA comme frais d'inscription. Les élèves non affectés du 2nd cycle payent entre 150 000 FCFA à 180 000 FCFA.

Les écoles confessionnelles islamiques affichent aussi des coûts d'inscription relativement élevés. Les 2 établissements, le Collège El Itratou Tahira et le Collège Cissé Kamourou affichent des frais d'inscription différents d'un cycle à autre. Ces frais sont affichés selon le statut et le cycle de l'élève. Ainsi, les élèves affectés au premier cycle payent 37 000 FCFA alors que ceux du 2nd cycle payent 44 000 FCFA comme frais d'inscription. Les élèves non affectés des 2 cycles, ont des frais d'inscription différents. Au 1^{er} cycle, les non affectés s'acquittent d'un montant compris entre 92 000 FCFA et 102 000 FCFA. Au 2nd cycle, le coût de l'inscription est de 107 000 FCFA Collège El Itratou Tahira et de 117 000 FCFA au Collège Cissé Kamourou.

Les frais d'inscription affichés par les écoles secondaires privées de la ville de Gagnoa sont élevés et ne favorisent pas un accès inclusif à l'éducation surtout pour les élèves non affectés.

2.3.2. Coût de scolarité élevé au secondaire privé, facteur d'exclusion des ménages aux revenus modestes

Pour de nombreuses familles, les frais d'inscription dans l'enseignement secondaire privé représentent un obstacle dans l'accès à ces écoles. Ce fait met en difficulté de nombreuses familles qui peinent à payer correctement la scolarité de leurs enfants. La possibilité pour les chefs de ménage à accéder aux établissements secondaires privés est présentée par la figure 3.

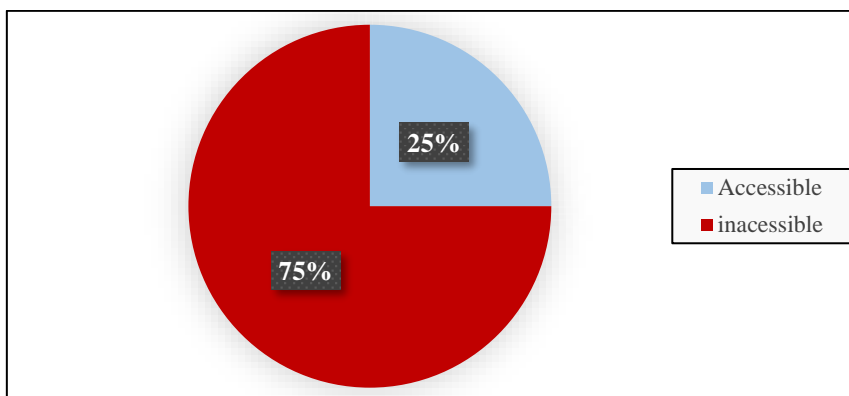


Figure 3 : Possibilité d'accessibilité économique aux écoles secondaires privées à Gagnoa

Source : Nos enquêtes, Mars 2024

L'analyse de la figure 3 révèle que 75% des parents éprouvent des difficultés à payer les frais d'inscription de leurs enfants contre 25% qui estiment n'avoir aucune difficulté à payer. Ces proportions traduisent les impacts négatifs des coûts élevés des frais d'inscription sur les ménages. Cependant, la proximité de ces établissements d'avec les domiciles pousse ces familles à faire le choix de ces écoles en dépit des contraintes financières qu'ils représentent.

2.3.3. Coûts élevés des scolarités à l'origine des cas d'abandon des études.

Les coûts élevés des inscriptions ont inéluctablement des conséquences sur la scolarisation de nombreux élèves comme le présente la figure 4.

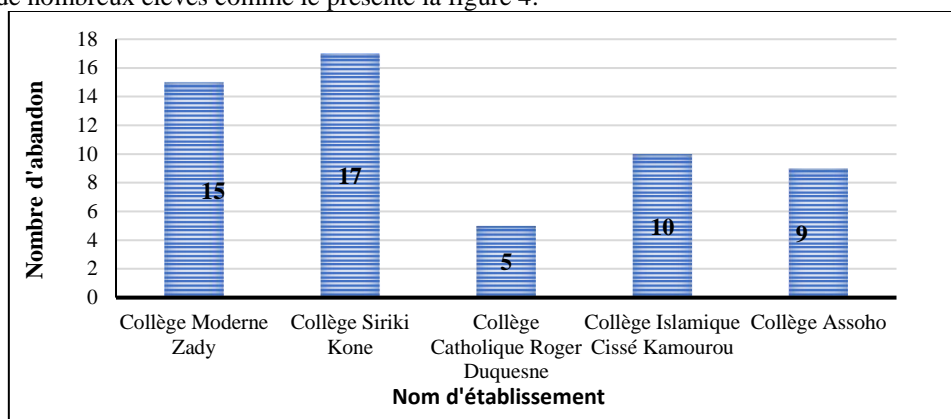


Figure 4 : Nombre de cas d'abandon scolaire pour non paiement de scolarité

Source : Nos enquêtes, 2024

La figure 4 informe sur le nombre d'abandons scolaire dans 5 établissements de l'enseignement secondaire privé à Gagnoa. Il ressort que de nombreux élèves sont victimes des frais d'inscription trop élevés. Sur les 5 établissements choisis, le collège Siriki Koné présente le plus grand nombre de cas d'abandon scolaire pour des raisons financières avec 17 cas en 2024. Pour la même année, le collège moderne Zady présente 15 cas d'abandon, suivi du collège Islamique Cissé Kambourou avec 10 cas, 9 cas pour le Collège Assoho et 5 cas pour Collège Catholique Roger Duquesne. Les cas d'abandon pour scolarité impayée s'observent dans toutes les écoles secondaires privées de Gagnoa. Tous les élèves qui abandonnent pour scolarité impayée sont tous de familles à revenu modeste.

3. Discussion

L'état des lieux de l'offre éducative privée à Gagnoa, a révélé que la ville concentre 41 établissements secondaires privés répartis dans presque tous les quartiers de la ville. Ce nombre important d'école offre une couverture spatiale équilibrée des établissements secondaires privés. Le déficit de l'offre public en établissements secondaires est l'une des raisons du développement des établissements secondaires privés. La situation est similaire au Kenya, où de nombreuses villes connaissent une forte concentration d'établissements secondaires privés. La prolifération de ce type d'établissement répond à l'insuffisance de plus en plus accrue dans l'enseignement secondaire public (H. Charton, 2006, p. 8). De même, la ville de Daloa fait face à une croissance exponentielle d'établissements secondaires privés. Le secteur privé reste majoritaire dans l'enseignement secondaire avec 79 établissements contre 10 pour le public (source ??). L'inégalité dans la distribution spatiale des établissements scolaires secondaires publics, malgré le nombre croissant des élèves est l'une des raisons principales (F. Dagnogo et al, 2022, p. 95). Ainsi, dans toutes les villes ivoiriennes, on assiste à une croissance de l'offre scolaire secondaire privée qui représente 77,5% des écoles contre 22,5% pour le public en 2021 (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 2021, p.76).

L'étude a aussi montré que la situation professionnelle et les revenus mensuels des parents des élèves du secondaire privé sont des facteurs qui influencent le niveau d'accessibilité aux établissements privés. En effet, plus de 43% des parents de ces élèves gagne un revenu mensuel en dessous du SMIG ivoirien. Or, les frais d'inscription affichés sont exorbitants, atteignant 308 000FCFA dans certains établissements. Dans ces conditions, beaucoup de parents peinent à payer correctement les frais d'inscription de leurs enfants inscrits dans ces écoles. Toutefois, les écoles secondaires privées n'affichent par toutes, les mêmes coûts pour les frais d'inscription. Les privés laïcs sont plus accessibles économiquement que les privés confessionnels. Cette situation rejoint celle vécue dans la capitale économique ivoirienne, Abidjan. Dans cette métropole, le caractère dispendieux des frais d'inscription représente une difficulté majeure pour énormément de familles. 66% des parents de l'enseignement secondaire privé estiment avoir fait défaut de paiement de scolarité par manque de moyen

financier (A. Dahou, 2023, p. 10). De même, à Conakry, les frais d'inscription élevés dans les écoles secondaires privées mettent en difficulté plusieurs parents d'élèves (O. Diaz *et al*, 2010, p. 3).

L'étude a enfin révélé que, les coûts élevés des frais d'inscription dans l'enseignement secondaire privé, représente une contrainte pour de nombreux parents d'élèves. Seulement 25% affirme n'avoir aucune difficulté financière à payer l'inscription de son enfant. Alors que 75% des parents enquêtés estiment qu'en raison des frais d'inscription élevés, les écoles secondaires privées leurs sont inaccessibles. Cette situation d'inaccessibilité économique déclarée est à la base des abandons scolaires observés dans ces établissements. Ce phénomène est comparable à celui décrit par A. Robertson et P. Collerette, (2005, p. 690), au Canada. Les frais onéreux des inscriptions et la faiblesse des revenus des parents représentent des facteurs discutables de décrochage scolaire. Or en France, le laxisme des élèves vis-à-vis de l'école est présenté comme le principal facteur qui pousse au décrochage scolaire (P. Caro *et al*, 2021, p. 1).

Conclusion

L'analyse de l'offre éducative privée et l'accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire privé dans la ville de Gagnoa, a montré que la ville est un concentré d'établissements secondaires privés. Ces établissements au nombre de 41 offrent une couverture équilibrée du territoire. Toutefois, bien que différents d'une école à une autre, les frais onéreux d'inscription affichés sont insupportables pour de nombreuses familles. En fait, la majorité des parents des élèves gagne un revenu mensuel inférieur au SMIG ivoirien de 75 000 FCFA. Dans ces conditions économiques modestes, l'inaccessibilité aux écoles privées est de 75% contre 25% qui exprime la facilité à payer la scolarité. Cette situation impacte la poursuite des études. Rien qu'en 2024, ce sont 56 élèves issus des 5 établissements privés choisis qui ont abandonné l'école pour défaut de paiement de scolarité. Ainsi, le caractère dispendieux des frais d'inscription met en péril l'avenir des élèves issus de familles modestes.

Références Bibliographiques

- CHARTON Hélène, 2006, *Éducation et développement en Afrique orientale : Cas du Kenya*, Education Secto Support Programme n°3, Kenya, 18p.
- DAGNOGO Foussata, et KOBENAN Appoh Chalesbor, TOURE Siaka, 2022, « Urbanisation et accès aux établissements scolaires dans la ville de Daloa (Côte d'Ivoire) », In : *Journal of research in humanities and social science*, volume 10, pp128-139.
- DIAZ Olvera, PLAT Didier, POCHET Pascal, 2010 « À l'écart de l'école ? Pauvreté, accessibilité et scolarisation à Conakry » In : *Revue tiers monde* n° 202, pp 167- 183
- GAROUSTE Manon, MERYAM Zaiem, 2018, « effet de l'ouverture d'un lycée sur l'orientation des élèves à la fin du collège », In : *Revue Française d'économie*, n°1, pp13-49
- GÉRARD Etienne, 1999, *Logiques sociales et enjeux de scolarisation en Afrique réflexion sur des cas d'écoles maliens et burkinabè*, Politique Africaine n°76, pp153-163.
- LOBA Akou Don Franck Valérie, 2010, « Les déterminants de la dynamique spatiale de la ville de Bingerville (sud de la côte d'ivoire) », *echogéo*, vol.13/2010, pp.10-15
- Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 2021, *Problématique de la qualité du système éducatif ivoirien*, Unicef, DSPS, INS, Abidjan, 116p.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 2022, *Statistiques scolaires de poche (2021-2022)*, UNICEF, UNESCO, INS ; 168 p.
- ROBERTSON Andrée et COLLERETTE Pierre, 2005, « L'abondance scolaire : prévention et interventions », In : *Revue des Sciences de l'Éducation*, volume 31, numéro 3, p. 695.
- SEBO Vifan Laurent Sevimi Coffi Éric, HOUNKPE Soglo Jean-Eudes, SOGNON Dègbèlo Pamphile, HOSSOU Houéfa Julienne Brillante, 2022, « disparités d'aménagement des infrastructures scolaires publiques dans l'arrondissement de Godomey (communes d'abomey-calavi) » : Facteurs explicatifs et défis pour la scolarisation des enfants. In : *European scientific journal ESJ*, n°29, European Scientific Institute (ESI), Nicosie, Chypre, pp110-129.